



CORSE EXPERTISE
Immobilière & Foncière



Villa Achilli - Avenue du 9 Septembre - 20 240 GHISONACCIA

☎ 04 95 35 00 20 / ✉ contact@corseexpertiseimmo.com / www.corseexpertiseimmo.com

BON DE COMMANDE CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME
(Document n°2)

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom et Prénom du propriétaire :

Adresse du propriétaire :

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Email :

NOM DU MANDATAIRE :

Nom du mandataire et Société :

Adresse du mandataire :

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Email :

IDENTIFICATION DU LOGEMENT MEUBLÉ :

Adresse du meublé :

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone fixe :

NATURE DE LA DEMANDE :

- Classement actuel : *
- Non Classé
- Classement demandé : *
- Capacité demandée (en nombre de personnes) :

Cabinet CORSE EXPERTISE IMMOBILIÈRE & FONCIÈRE

Ghjuvan'Santu LE MAO – EXPERT IMMOBILIER AGRÉÉ REV & TRV PAR TEGoVA – CEIF FNAIM – IFEI - EEFIC

Accréditation TEGoVA : REV (Recognised European Valuer) n° REV-FR/CEIF-FNAIM/2020/7 et TRV (TEGoVA Residential Valuer) n° TRV-FR/CEIF-FNAIM/2023/6

Membre de la Chambre des Experts Immobiliers de France FNAIM et de l'Institut Français de l'Expertise Immobilière

Membre de la Fédération Nationale des Experts et Experts de Justice Évaluateurs Fonciers, Immobiliers et Commerciaux

Contrat R.C.P. MMA IARD ° 120 145 975

R.C Bastia, Siret : 789 004 330 00013



CORSE EXPERTISE
Immobilière & Foncière



Villa Achilli - Avenue du 9 Septembre - 20 240 GHISONACCIA

☎ 04 95 35 00 20 / ✉ contact@corseexpertiseimmo.com / www.corseexpertiseimmo.com

COUT DE LA VISITE :

Calculez le cout de votre demande de classement :

Type de Meublé	1 à 2 pièces	150 € TTC€ TTC
	3 à 4 pièces	195 € TTC	
	5 pièces	245 € TTC	
	6 pièces et +	295 € TTC	

Les tarifs étant dégressifs pour plusieurs meublés à classer (même lieu, même propriétaire ou mandataire et même jour de visite), un devis personnalisé vous sera établi en fonction de votre demande.

Merci de nous contacter.

Forfait Kilométrique	Trajet de moins de 50 Km A/R = 0 € TTC€ TTC
	Trajet de 51Km A/R à 100Km A/R = 48 € TTC	
	Trajet au-delà de 101Km A/R = 96 € TTC	

TOTAL À RÉGLER =..... € TTC

Ci-joint un chèque de € à l'ordre du Cabinet CORSE EXPERTISE IMMOBILIERE ET FONCIERE (voir grille tarifaire ci-dessus).

Je sollicite le classement de mon ou de mes meublés de tourisme auprès de votre Cabinet et j'atteste que :

- Mon ou mes meublés correspondent à la réglementation et aux normes en vigueur ;
- Je respecte les obligations administratives et fiscales ;
- J'ai souscrit à une assurance responsabilité civile couvrant l'ensemble des risques relatifs à la location saisonnière ;

J'autorise l'organisme agréé à garder les informations nécessaires au suivi du classement sur une période de 5 ans.

DATE ET SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE OU DE SON MANDATAIRE :

Cabinet CORSE EXPERTISE IMMOBILIÈRE & FONCIÈRE

Ghjuvan'Santu LE MAO – EXPERT IMMOBILIER AGRÉÉ REV & TRV PAR TEGoVA – CEIF FNAIM – IFEI - EEFIC

Accréditation TEGoVA : REV (Recognised European Valuer) n° REV-FR/CEIF-FNAIM/2020/7 et TRV (TEGoVA Residential Valuer) n° TRV-FR/CEIF-FNAIM/2023/6

Membre de la Chambre des Experts Immobiliers de France FNAIM et de l'Institut Français de l'Expertise Immobilière

Membre de la Fédération Nationale des Experts et Experts de Justice Évaluateurs Fonciers, Immobiliers et Commerciaux

Contrat R.C.P. MMA IARD ° 120 145 975

R.C Bastia, Siret : 789 004 330 00013



CORSE EXPERTISE
Immobilière & Foncière



Villa Achilli - Avenue du 9 Septembre - 20 240 GHISONACCIA

☎ 04 95 35 00 20 / ✉ contact@corseexpertiseimmo.com / www.corseexpertiseimmo.com

CONDITIONS GÉNÉRALE, INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La prestation comprend la visite d'un meublé en vue de l'obtention de son classement en étoile, le traitement administratif du dossier en vertu des réglementations en vigueur, la délivrance de la Décision de classement.

Tarif par unité d'habitation (nombre de pièces = salon + nombre de chambres) :

- Logement de 1 à 2 pièces : 150 € TTC + Forfait Kilométrique ;
- Logement de 3 à 4 pièces : 195 € TTC + Forfait Kilométrique ;
- Logement de 5 pièces : 245 € TTC + Forfait Kilométrique ;
- Logement de 6 pièces et supérieur : 295 € TTC + Forfait Kilométrique ;

Les tarifs étant dégressifs pour plusieurs meublés à classer (même lieu, même propriétaire ou mandataire et même jour de visite), un devis personnalisé vous sera établi en fonction de votre demande.

Forfait Kilométrique :

- Trajet de moins de 50km A/R : 0 € TTC ;
- Trajet de 51Km A/R à 100Km A/R : 48 € TTC ;
- Trajet au-delà de 101Km A/R : 96 € TTC ;

En cas de non présentation du propriétaire ou du mandataire au rendez-vous fixé, 50% du montant sera retenu.

A réception du bon de commande d'une visite et de son paiement, le Cabinet CORSE EXPERTISE IMMOBILIERE ET FONCIERE s'engage à satisfaire la demande dans un délai de 1 mois maximum. A ce délai s'ajoute le délai légal de un mois pour la remise du rapport de contrôle.

Les modalités de réclamations : Le propriétaire du meublé ou son mandataire dispose d'un délai de 15 jours à compter de la réception de la décision de classement pour refuser la proposition par voie postale ou numérique, à l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.

La confidentialité des données : Le Cabinet CORSE EXPERTISE IMMOBILIERE ET FONCIERE s'engage à la confidentialité des données concernant les informations recueillies au cours de la visite hormis celles nécessaires au classement. Le classement du meublé de tourisme est indépendant de tout autre démarche commerciale.

Cabinet CORSE EXPERTISE IMMOBILIÈRE & FONCIÈRE

Ghjuvan'Santu LE MAO – EXPERT IMMOBILIER AGRÉÉ REV & TRV PAR TEGoVA – CEIF FNAIM – IFEI - EEFIC

Accréditation TEGoVA : REV (Recognised European Valuer) n° REV-FR/CEIF-FNAIM/2020/7 et TRV (TEGoVA Residential Valuer) n° TRV-FR/CEIF-FNAIM/2023/6

Membre de la Chambre des Experts Immobiliers de France FNAIM et de l'Institut Français de l'Expertise Immobilière

Membre de la Fédération Nationale des Experts et Experts de Justice Évaluateurs Fonciers, Immobiliers et Commerciaux

Contrat R.C.P. MMA IARD ° 120 145 975

R.C Bastia, Siret : 789 004 330 00013